

Conformément aux dispositions combinées des articles L.2313-1 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note explicative de synthèse doit être annexée au budget primitif.

Les orientations principales du budget 2020

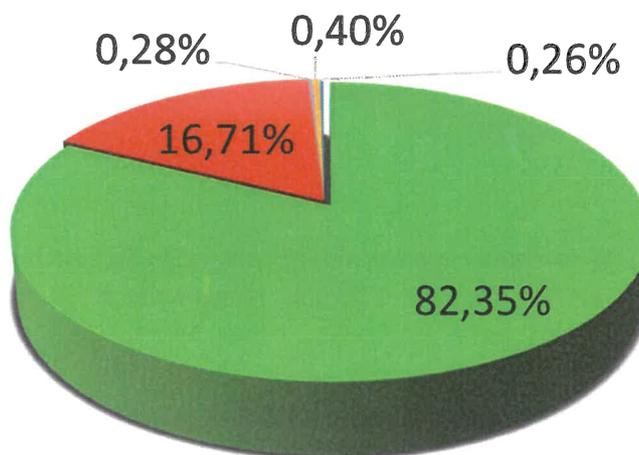
- Stabilité des taux d'impositions
- Poursuite de l'optimisation des dépenses de fonctionnement.
- Maintien de l'investissement pour la remise en états des voiries Intercommunales.
- Etudes nouveaux projets et compétences
- Maintien et développement des services à la population en contenant nos dépenses

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1 Les recettes

Les recettes de la Communauté de communes proviennent essentiellement de la perception d'impôts et de dotations de l'Etat.

BUDGET 2021 : REPARTITION RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



- IMPOTS ET TAXES
- DOTATIONS ET PARTICIPATION
- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
- PRODUITS EXCEPTIONNELS
- AMORTISSEMENT SUBVENTION

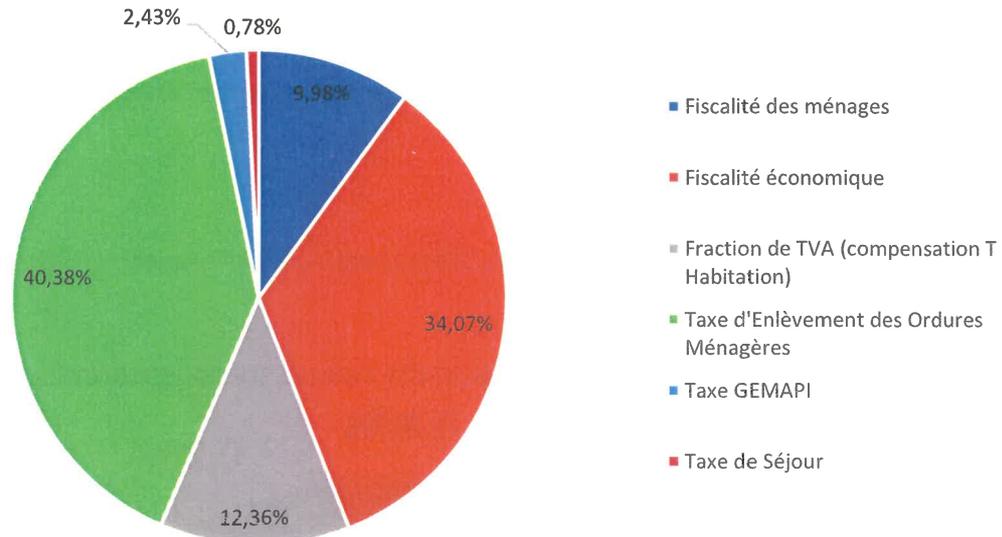
a. La Dotation Globale de Fonctionnement

Toutes les collectivités territoriales perçoivent, pour leur fonctionnement une dotation de l'Etat appelée Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Pour les EPCI et leur communes membres, cette dotation a tendance à baisser ces dernières années. Elle peut varier à la hausse s'il y a des transferts de compétences entre l'intercommunalité et les communes via un coefficient d'intégration fiscal (CIF).

b. La Fiscalité

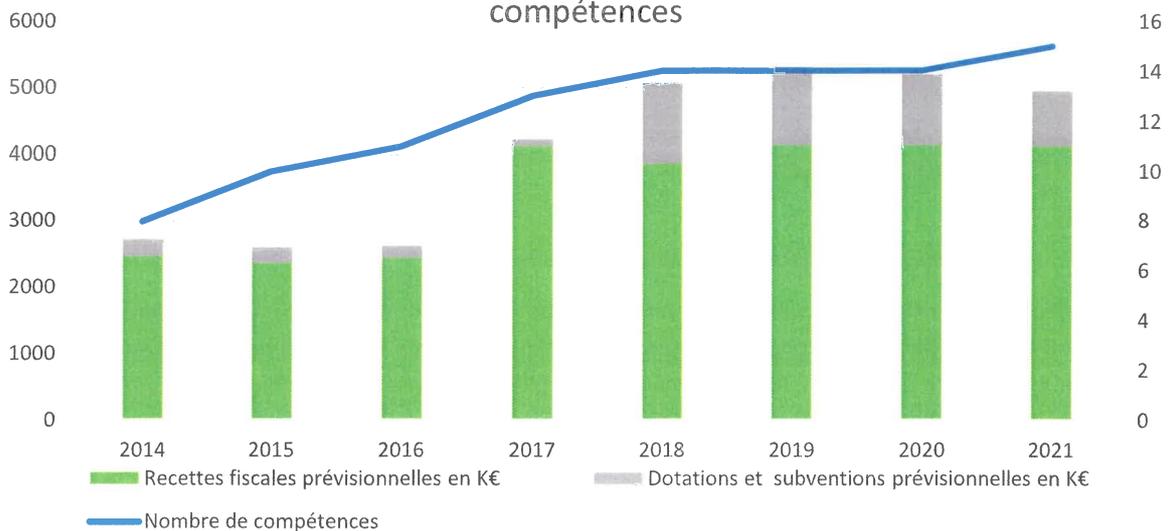
La fiscalité représente l'essentiel des ressources de la Communauté de Communes. Elle se décompose de la manière suivante :

BUDGET 2021 - REPARTITION RECETTES FISCALES



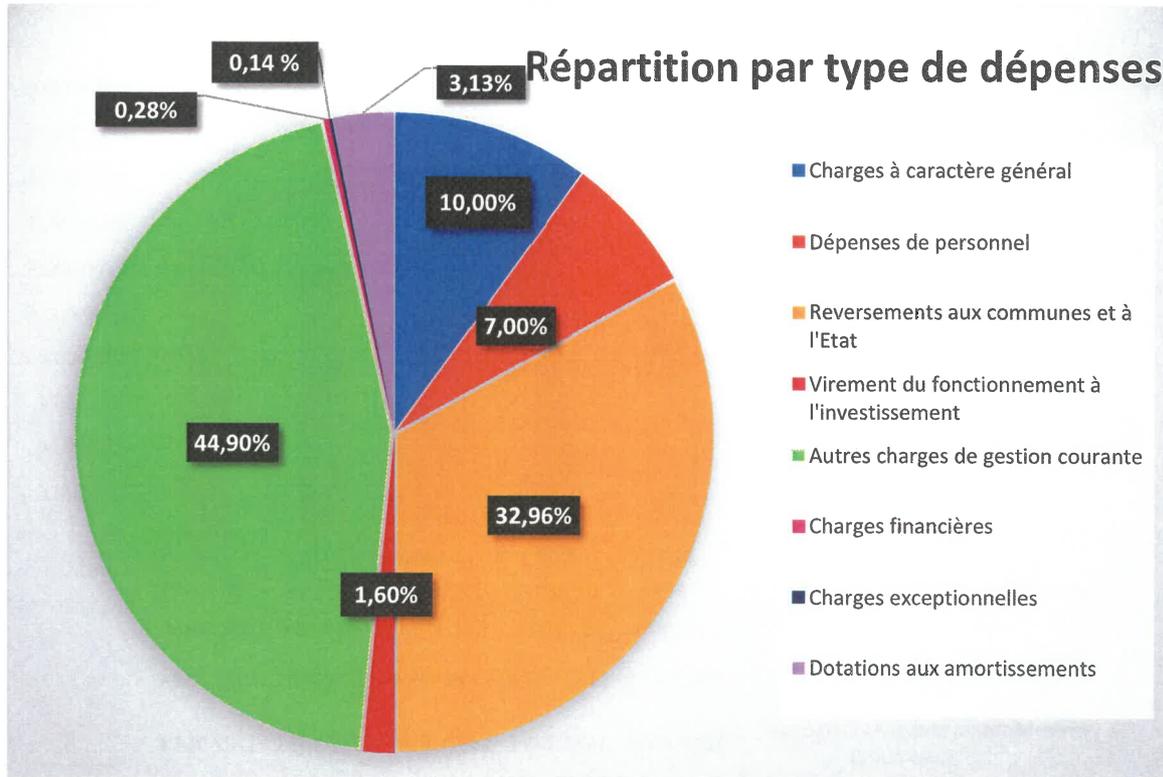
La crise sanitaire a eu de nombreux impacts notamment sur la fiscalité professionnelle, en 2020 la DGFIP a alerté sur ces baisses dues aux différents allègements actés par le gouvernement pour maintenir le tissu économique

Evolution recettes prévisionnelles selon nombre de compétences



Cependant, la Communauté de Communes reverse aux communes une majeure partie de ses recettes.

1.2 Les dépenses



a. Les charges à caractère général

Ces dépenses concernent le fonctionnement des services et la gestion quotidienne des compétences gérées par la Communauté de Communes.

011 - Charges à caractère général	571 470
DVT ECONOMIQUE	1 200
ENVIRONNEMENT	23 000
FINANCES	4 130
GEMAPI	8 500
GENDARMERIE	4 000
GENS DU VOYAGE	2 500
MFS	500
PTE ENFANCE-JEUNESSE	16 500
SENIORS	5 300
SERVICES GENERAUX	122 790
SPORT	31 450
TOURISME	4 450
URBANISME	450
VOIRIE	346 700

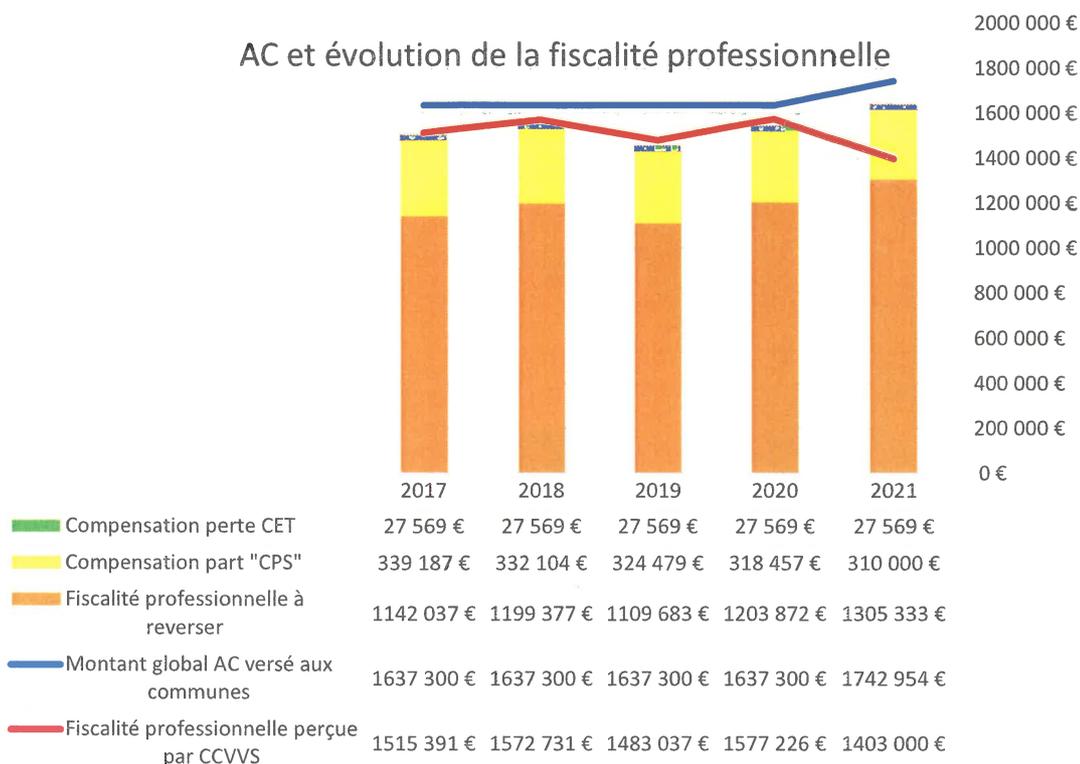
b. Les dépenses de personnel :

La communauté de communes prévoit un recrutement pour 2021. Le budget prévisionnel est de 400 K€

c. Les reversements aux communes et à l'Etat :

Le budget prévisionnel est 1 884 K€. Le reversement aux communes d'une partie de la fiscalité professionnelle représente à lui seul 92 % de ces dépenses. La communauté de communes reverse à l'Etat à 159 K€.

AC et évolution de la fiscalité professionnelle



d. Les autres charges de gestion courante En K€

Indemnités		108.7
Petite Enfance - Jeunesse		180.4
	Dont crèche	76.5
	Dont CLSH	39
	Dont LAEP	30
	Dont Subventions	2
Sport	Subventions	4
Environnement		1783.9
	Dont TEOM	1 663
	Dont GEMAPI – Ruissellement	118.9
	Dont Subventions	2
Urbanisme		27
Tourisme		23.1
	Dont Actions – cotisations	21.1
	Dont Subventions	2
Culture		109
Seniors		293
	Dont MARPA	290
	Dont Subventions	2
Fibre optique		28
Développement économique		9
	Dont Subventions	2

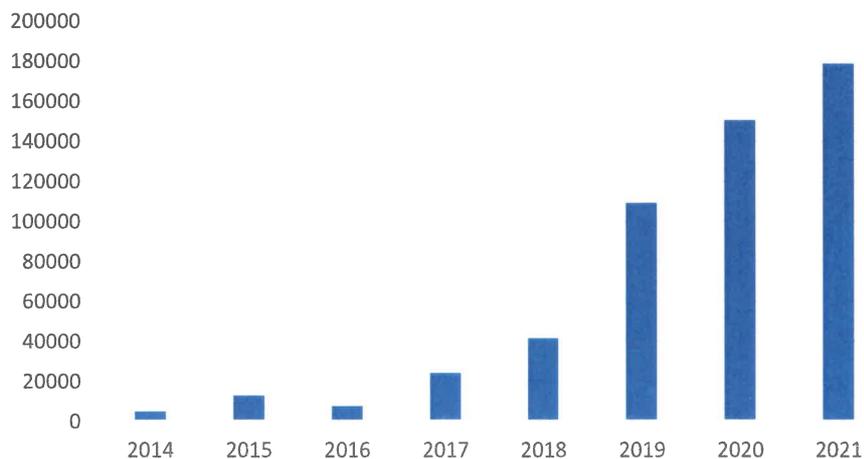
e. Les charges financières

Les intérêts de la dette sont provisionnés à hauteur de 16 000 €.

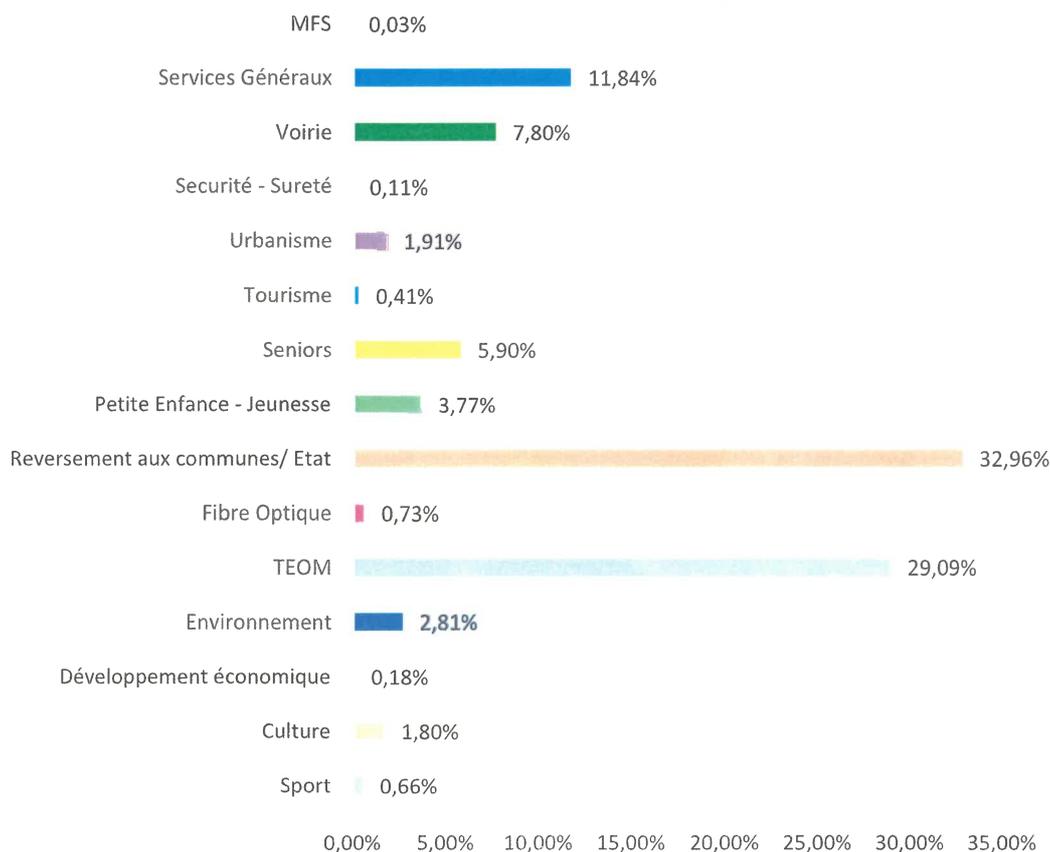
f. Les amortissements

Les amortissements subissent une augmentation suite aux importants investissements réalisés depuis 2018 sur les voiries intercommunales. Ils représentent 179 K€.

Dotations aux amortissements



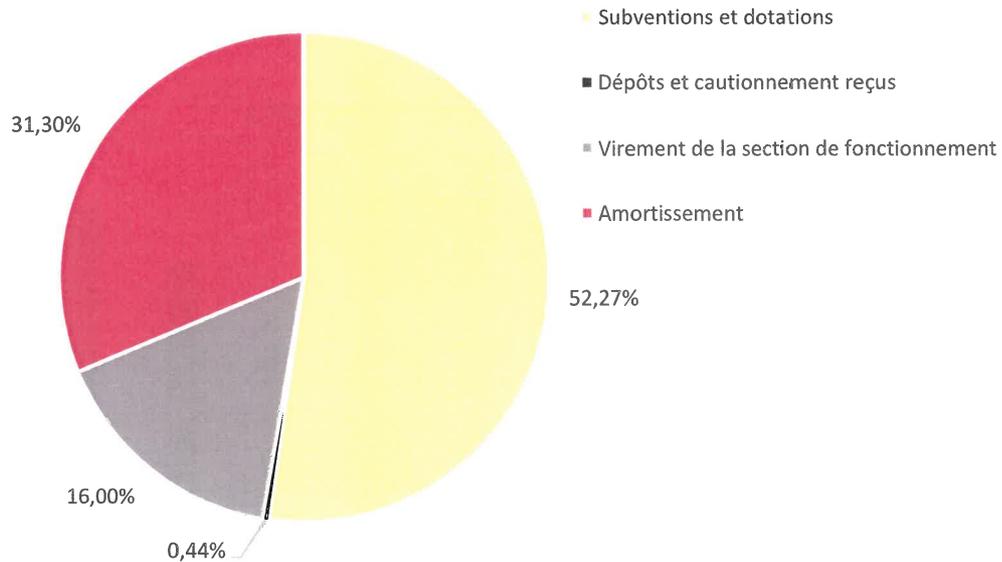
BUDGET 2021 - dépenses par compétence / services



2. SECTION D'INVESTISSEMENT

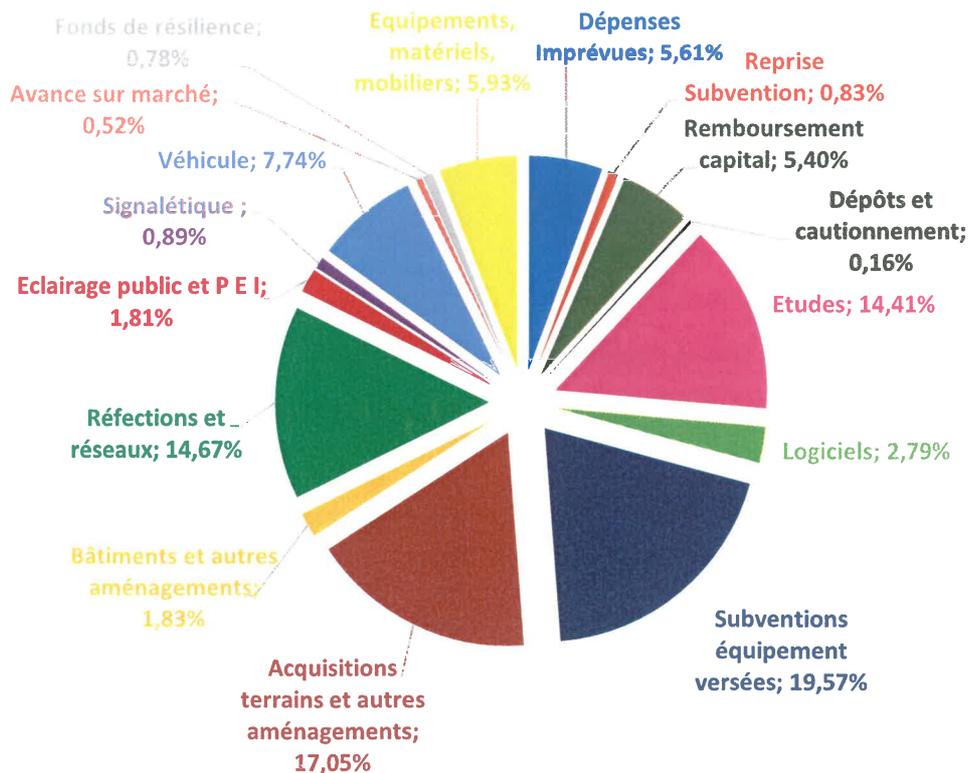
2.1 Les recettes

Budget 2021 - Recettes d'investissement



2.2 Les dépenses

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021



BUDGET 2021 - Dépenses d'Investissement

